

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024 - 18H30

ORDRE DU JOUR

-----0000000-----

FINANCES

- 1 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024
- 2 - MISE À JOUR DES CHARGES APPLICABLES AUX LOCATAIRES DU CAAI POUR L'ANNÉE 2024

INTERCOMMUNALITE

- 3 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DU GIER (SIPG) - CONTRIBUTION DES COMMUNES

RESSOURCES HUMAINES

- 4 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- 5 - AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN(E) RÉFÉRENT(E) ENFANT PAR VOIE CONTRACTUELLE POUR LE CENTRE SOCIAL DE FONSA LA
- 6 - MISE À DISPOSITION DE VÉHICULES COMMUNAUX À DES AGENTS DE LA COMMUNE - MODALITÉS
- 7 - INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAIL DE NUIT

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE

- 8 - UNITÉ MUTUALISÉE D'ÉCONOMES DE FLUX - CONVENTION ENTRE LES COMMUNES DE L'HORME ET DE SAINT-CHAMOND
- 9 - CHARTE MÉTROPOLITAINE POUR LA BIODIVERSITÉ

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 10 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (2024-2026) ENTRE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-CHAMOND "CARRÉMENT SAINT-CHAMOND", LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LYON MÉTROPOLITAIN SAINT-ÉTIENNE ROANNE, LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ET LA VILLE DE SAINT-CHAMOND.

ADMINISTRATION GENERALE

- 11 - CONVENTION DE MUTUALISATION DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

VIE ASSOCIATIVE

- 12 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANTICIPATION DU VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2024
- 13 - LES RESTAURANTS DU CŒUR DE LA LOIRE - CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

- 14 - FIXATION DU COÛT D'UN ÉLÈVE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

- 15 - CENTRE SOCIAL DE FONSALE - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE POUR LA PRESTATION DE SERVICE "CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ" (CLAS) 2023-2024.

ANIMATION

- 16 - ORGANISATION DU CARNAVAL 2024 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES STRUCTURES ASSOCIÉES

CULTURE

- 17 - DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

URBANISME - OPERATIONS FONCIERES

- 18 - ECHANGEUR DE LA VARIZELLE - CONVENTION AMIABLE D'AUTORISATION DE PRISE DE POSSESSION ANTICIPÉE - VILLE / ETAT
- 19 - CESSIION À CAP MÉTROPOLE D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL - RUE PÉTIN GAUDET

PATRIMOINE COMMUNAL

- 20 - CESSIION À MONSIEUR ET MADAME THOMAS - IMMEUBLE SIS 29 RUE DU PRÉSIDENT WILSON
- 21 - ACQUISITION DE TERRAIN - COPROPRIÉTÉ "LE JACQUARD SABOTIN"

COMPTES-RENDUS

- 22 - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS CONSENTIE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 23 - RELEVÉ DES MARCHÉS, CONVENTIONS ET CONTRATS DIVERS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES (ARTICLE L 2122-22-4ÈME DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)